

Sol et Civilisation

mars 1999

La Lettre - numéro 11

ISSN 1252-9419

EDITORIAL

La France va mieux nous disent les médias : le moral des ménages et leur tendance à consommer sont en hausse ! Mais, sur une part croissance du territoire, l'insécurité se développe, le nombre de suicides de jeunes ne cesse d'augmenter, le cortège des exclus économiques, des exclus scolaires grossit. Les actes de violence se multiplient, tout comme les procès en tout genre et à tout propos qui font de tout détenteur d'une parcelle de responsabilité un coupable potentiel de n'importe quel incident.

Sommes-nous vraiment incapables de prendre conscience que notre société évolue vers une forme déjà connue pour avoir généré ailleurs ce type de symptômes ? Est-ce vraiment cela que nous voulons ou ne sommes-nous capables que de la subir ?

Tout concourt à rompre les liens directs entre les hommes et c'est là la source du mal : les familles sont éparpillées, l'extrême spécialisation et donc le fractionnement caractérisent les activités professionnelles, le poids croissant des procédures cantonne les acteurs des territoires dans une dépendance vis à vis "d'en haut". La rationalité administrative se substitue partout au bon sens et à l'expérience de vie des hommes. La mort annoncée des communes n'en est-elle pas une illustration patente ?

Comment oser parler de démocratie lorsqu'on en supprime la forme d'expression la plus basique et que se dilue la responsabilité des individus vis-à-vis de la communauté ? Aurait-on oublié que toute personne doit pouvoir s'assumer personnellement et se responsabiliser pour vivre en société ?

Il nous paraît essentiel de mettre en évidence qu'il n'y a pas de fatalité, qu'il y a aussi d'autres voies que celle des solutions techniques à des problèmes qui ne le sont pas.

Ce numéro 11 de la Lettre vous présente des démarches qui visent à replacer les hommes, en tant que citoyens, élus ou chefs d'entreprise, en condition d'exercer leurs responsabilités vis à vis de la communauté ; en se mettant en position de négociateur et de construire ensemble leur avenir, ils réussissent ce que ni chacun, ni l'Etat ne peut réaliser seul.

Je suis certain que c'est en facilitant ces démarches de gestion en bien commun, en libérant les énergies des hommes, que la fracture sociale que tous déplorent sans jamais imaginer une autre solution que technique, se résorbera. C'est ainsi que nous recréerons les bases d'une démocratie réelle et vivante dans notre pays.

Raymond Lacombe, Président

Au fil des pages ...

Attentes Citoyennes <i>Roland Cayrol</i>	2-3
Parthenay : le Net au service de la vie locale	3
La commune est une idée neuve qui s'invente tous les jours à Larrazet, Tarn et Garonne <i>Alain Daziron</i>	4
Le District de Mantes : au service du bien commun d'un territoire périurbain <i>Dominique Braye</i>	5
Reconversion et développement local à Montceau-les-Mines - Le Creusot <i>Albert Boudot</i>	6
Cadore : le district industriel de la lunette	7
Rompons avec le fatalisme !	8

Au revoir Jean Dupuis

Le 19 janvier 1999 Jean Dupuis est parti pour " entrer dans la joie de son Maître ". Il fut un éminent et discret serviteur de l'Etat et du monde agricole qu'il fit bénéficier de son génie créatif et de l'originalité de sa pensée.

Jean Dupuis était chrétien, juriste, financier et chef d'entreprise. Au travers des différentes responsabilités qu'il a assumées, il a contribué à la modernisation de l'économie agricole française en créant et développant des outils novateurs.

Il fut notamment : Membre de la Direction Générale de la Caisse Nationale de Crédit Agricole, Directeur Général d'UNIGRAINS qu'il conçut et mit en place avec Jean Deleau et Henri Mennesson, Président Directeur Général de la Société des Caves et des Producteurs réunis de Roquefort, Président de l'Institut de Gestion Internationale Agro-Alimentaire, fonctions auxquelles il ajouta diverses responsabilités dans de nombreuses entreprises pour lesquelles sa compétence fut d'un apport déterminant.

De nombreux problèmes rencontrés au cours de son expérience professionnelle ne pouvant trouver de solution dans le cadre des structures et des procédures existantes, il appliqua, très tôt, sa capacité d'innovation à la création d'outils adaptés sous forme d'associations, dont Fert et Sol et Civilisation sont les principaux exemples.

En liaison constante avec les organisations professionnelles et avec l'appui particulier des Céréaliéristes, ces associations ont permis d'aborder, de manière anticipée, de nouveaux modes d'approche de problèmes majeurs de notre époque tels que : la question alimentaire des pays en développement, le rôle des milieux ruraux dans le rééquilibrage de notre société.

L'ensemble de son activité s'est inscrit dans le cadre d'une collaboration fidèle et amicale avec de nombreux responsables professionnels agricoles, témoignage de son profond attachement à ce milieu dont il n'était pas originaire. Depuis sa retraite, prise en janvier 1991, Jean Dupuis consacrait bénévolement son temps à l'animation de l'ensemble associatif.

Toute son action a été marquée par ses qualités de coeur, son originalité et sa fidélité indéfectible envers tous ses collaborateurs. Plus généralement, son souci du prochain, sa bienveillance naturelle et son désintéressement demeureront certainement parmi les qualités les plus ressenties de tous ceux qui ont eu le privilège de le connaître.

Son humble souci de porter un témoignage pour les temps à venir l'a conduit à exprimer sa pensée dans un livre dont la parution, prévue prochainement, permettra à chacun de continuer à s'enrichir de lui.

Attentes citoyennes

Roland Cayrol¹

Les citoyens souhaitent être plus et mieux informés des décisions publiques. N'est-ce pas le reflet d'un changement de culture qui, peu à peu, s'installe dans notre société ?

Aujourd'hui, la balle est plutôt dans le camp des politiques...

Le sondeur peut en témoigner : la réclamation par les citoyens d'un approfondissement de la démocratie locale constitue une demande fondamentale de l'opinion. Il ne s'agit pas simplement d'un vague air du temps - dans tous les secteurs de la vie sociale, tout le monde veut aujourd'hui être mieux tenu au courant - mais bien d'une revendication structurante.

Dans toutes les enquêtes, à tous les niveaux - quartier, commune, département, région - les habitants, à de fortes majorités, disent souhaiter être plus et mieux informés et affirment ne pas l'être assez. Même dans les cas où ils apprécient les efforts d'information déjà accomplis par la collectivité locale concernée, ils souhaitent une amélioration et la multiplication des moyens et des canaux d'information. A cette demande récurrente se joint, tout aussi majoritairement, celle d'être "mis dans le coup" des décisions les concernant. Je sais bien que cette soif de participation est parfois mise en doute par les décideurs. Tel maire me disait encore récemment : "c'est bien joli, votre demande citoyenne, mais quand j'essaie d'organiser des réunions publiques, il ne vient presque personne."

C'est vrai : on ne s'habitue pas si vite à la réalité d'une vie démocratique participative et il est plus facile de protester que de s'engager ; c'est un véritable changement des habitudes culturelles dont il s'agit, qui prendra du temps. Et les élus ne pourront s'estimer quittes parce qu'ils auront organisé quelques réunions.

La balle dans le camp des politiques

Surtout, il ne faut pas, je crois, se méprendre sur les contours de la demande de participation citoyenne. Nous vivons, en politique aussi, une période où la consommation s'est faite reine. Comme citoyens aussi, nous souhaitons pouvoir être des consommateurs de participation, c'est-à-dire des gens à qui l'on offre la possibilité de participer, libre à nous de nous en servir ou pas. Souvent, nous ne nous en servons pas, mais nous souhaitons être mis dans la condition de pouvoir le faire... Cette demande est du coup parfois difficile à accepter par les politiques.

Disons-le pourtant : ce sont les errements passés des élus qui expliquent en grande partie la force de la demande citoyenne. Si, dans la hiérarchie des mandats politiques, les Français sont restés plus attachés à leurs élus locaux qu'à leurs représentants nationaux, ils reprochent à l'ensemble des mandataires leur pratique du cumul des mandats, leur éloignement des préoccupations quotidiennes des habitants et leur capacité à manier une langue de bois de spécialistes. Dans le souhait de voir supprimer le cumul des mandats, entre d'ailleurs, chez l'électeur, la volonté de mieux avoir son élu "sous la

¹ Directeur de l'institut de sondages CSA

main", mieux à sa disposition et sous son contrôle.

Dans le dossier de la démocratie locale, la balle est donc, d'abord, dans le camp des politiques. Il y a du temps perdu à rattraper.

Qu'on me permette ici, dans ce texte tout à fait personnel, d'aller un peu plus loin. Reconnaissons une part de facilité du côté des citoyens qui donnent l'impression de vouloir le beurre et l'argent du beurre. Il est évidemment simple de réclamer plus de participation et d'aller de moins en moins voter. Il est aisé de revendiquer plus d'intérêt pour la chose publique et de passer de plus en plus de temps devant la télé... L'auteur de ces lignes ne croit guère pour autant à la vertu de cette nouvelle "gauche scrogneugneu", à la Régis Debray ou à la Jacques Julliard, qui dirait aux citoyens ce qu'ils doivent penser et comment ils doivent se comporter. Il faut se méfier d'un discours prétendument républicain, dont l'effet immédiat semble d'exalter les thèmes les plus conservateurs et répressifs de la tradition républicaine de ce pays.

Le local oui, mais ouvert au global

Nous sommes tous un peu responsables de l'apathie citoyenne et du décalage entre la montée de l'abstention et la revendication participative. Dans une société par ailleurs prête à se mettre en mouvement sur bien des terrains, je veux dire à négocier son

avenir avec elle-même, il me semble plutôt que la tâche des intellectuels, des militants, du mouvement associatif, devrait être, pour reprendre un joli mot québécois, celle de "facilitateurs" à l'égard des initiatives citoyennes.

On peut en effet évoquer ici le risque d'une division du travail entre la société politique et la société civile (aux politiques les institutions, aux citoyens et à leurs mouvements associatifs les préoccupations de la vie quotidienne). C'est au contraire la dialectique du civil et du politique, leur interaction, qu'il faut promouvoir. La réflexion à engager doit, me semble-t-il, à partir du local, englober l'Etat et le citoyen. Car à trop séparer civil et politique, à trop cantonner la demande citoyenne au seul niveau local, on court le risque d'une dérive à l'américaine, vers une société de démocratie locale participative réelle (ce qui, au demeurant, serait ici un beau progrès) mais cohabitant avec une vie nationale et internationale où le discours sur la liberté et les droits de l'homme recouvre en fait l'injection quotidienne de processus de réduction de la démocratie...

La recherche de démocratie locale est cruciale ; ne l'isolons pas du combat pour la démocratie tout court !

Source : *Territoires* n° 393 - décembre 1998

"1998 : l'année de la démocratie locale"

Parthenay : le Net au service de la vie locale¹

Le projet "Parthenay, ville numérisée" est né d'une dynamique préexistante de développement local. Le Maire, Michel Hervé, le conçoit comme un nouvel outil au service des citoyens. Son objectif : favoriser la citoyenneté active.

Depuis 1996, plusieurs espaces numérisés mettant à disposition des ordinateurs connectés à internet et à l'In-Town-Net (site pratique du District de Parthenay : <http://www.district-parthenay.fr>) ont été mis en oeuvre. On y trouve des informations sur la vie de la commune, celle des associations... On y commande un acte d'état civil. On y consulte le cadastre.

Plusieurs espaces de ce type ont été créés dans différents quartiers de Parthenay. Chacun dispose d'animateurs multimédia, spécialistes du domaine abordé, dont le but est de permettre aux utilisateurs d'être autonomes. Particuliers de tous âges, grands parents entraînés par leurs petits enfants, associations, entreprises, administrations les fréquentent. Ainsi, la Maison de la citoyenneté active accueille des chômeurs qui apprennent à rédiger un CV, à rechercher des annonces sur le Net, des informations sur des entreprises, etc.

L'espace économique accueille des entrepreneurs qui se forment aux nouvelles techniques de communication, créent leur propre site ou développent leurs activités. Un marchand de chaussures a par exemple créé un service de vente on-line de chaussures grande taille. L'un des supermarchés locaux offre de nouveaux services à ses clients qui peuvent faire leurs commandes via le Net.

"Et surtout, les gens élargissent leur cercle de relations. Des personnes se rencontrent par e-mail. Le dialogue ainsi amorcé se poursuit en vis-à-vis. Des projets associatifs, économiques démarrent" raconte Christophe Fouquet, responsable de la communication du District. L'association des entreprises de Gâtine a ainsi créé un site regroupant les offres de ses membres. Des activités nouvelles ont découlé de cette mise en relation.

La fréquentation des espaces numérisés mis en oeuvre par le District et la création de nouveaux sites par des associations comme Jazz en Gâtine, sont des indices certains du succès de ce projet qui, de fait, a été élargi au Pays de Gâtine. Sa force est de contribuer à la création de nouveaux espaces de convivialité.

¹ Source : service de communication du District de Parthenay

La commune est une idée neuve qui s'invente tous les jours à Larrazet, en Tarn et Garonne

Alain Daziron

La commune est la cellule de base de la démocratie car elle contient le principe de responsabilité et d'implication des hommes. Chacune est une structure sociale unique, et non pas un simple territoire, car travaillée par les hommes et l'histoire. C'est la première société complète à portée de main, une parcelle d'humanité qui s'inscrit dans les têtes et dans les coeurs.

Mais la commune vit un séisme d'une telle amplitude que d'aucuns en viennent à douter de sa légitimité dans ce monde virtuel qui semble balayer toutes les altérités.

Il n'y a pas si longtemps, l'identité et l'appartenance ne faisaient qu'un. Le sentiment communautaire était le moteur de l'identité : on participait à une activité, on se sentait concerné par le simple fait d'être de Larrazet.

Mais l'unité pétrifiante d'autrefois a volé en éclats et toutes les communes sont entrées dans l'oeil du cyclone des forces centrifuges : l'idée du voyage collectif est presque devenue une anomalie, les trajectoires individuelles se croisent plus qu'elles ne se rencontrent, les temps partagés par tout le monde sont de plus en plus rares. Si le sentiment communautaire n'a pas disparu, il est amorti et intermittent. Il resurgit avec une force intacte en des moments ponctuels : le loto de l'école, la soirée locale ou les élections municipales.

L'erreur dramatique serait de tenir le principe de communauté pour lettre morte et de vouloir s'en affranchir. Ce serait s'agiter en pure perte et aller automatiquement à l'échec. Le principe de communauté est la clé de toute action.

La commune a donc de beaux jours devant elle à condition de mettre en oeuvre des modalités de pensée et d'action radicalement nouvelles pour former la communauté nouvelle. L'enjeu est de permettre à ses habitants de penser et d'agir par eux-mêmes dans une combinatoire qui travaille, dans le même mouvement, le local et le global. Le projet de Larrazet participe depuis 1975, de cette ambition.

Le journal Trait D'union

Porté par la maison de la Culture et soutenu par la Mairie, le Trait D'union est, depuis 1975, un grand atelier d'écriture communal qui mobilise de près ou de loin les 500 habitants de Larrazet. L'équipe de publication s'emploie à organiser le dialogue collectif. Depuis 24 ans, au travers de trois municipalités différentes, des centaines de personnes ont rédigé des articles. Chaque numéro compte 2 ou 3 nouveaux rédacteurs.

Le Trait D'union est l'inverse d'un exercice de communication narcissique et abstrait qui surplomberait la vie locale. Il plonge dans la réalité contradictoire et sensible de l'univers communal. C'est une scène ouverte qui permet la multiplication des regards croisés, où l'on apprend sans arrêt de l'autre. Chaque numéro contribue à

remettre en conduction les fils de la conscience collective distendus ou coupés par l'éparpillement. Il offre, chaque trimestre, un arrêt sur images qui permet à chacun de toucher du doigt où en est le village réel et construit ainsi un nouveau liant de communauté. Le Trait D'union enregistre l'arrivée de nouvelles têtes, l'émergence de nouvelles aspirations et activités. Il génère un langage commun actualisé qui est indispensable à toute communauté humaine. C'est peut être ce qui fait dire à une nouvelle habitante : "Larrazet est un village où il y a des ouvertures, des portes d'entrée pour les nouveaux".

Si en 1975, la force du sentiment d'appartenance a donné naissance au Trait D'union, en 1999, même s'il ne fait pas tout, il est le moteur de l'identité nouvelle car il forge les clés et le sens de l'avenir.

Les Journées annuelles de Larrazet

Elles contribuent à ce que la connexion avec le mouvement du monde soit maîtrisée et non subie, c'est à dire destructrice pour la commune. Depuis 1983, elles s'emparent d'un sujet d'histoire, de culture ou d'actualité en prise avec notre milieu et permettent de croiser les regards des acteurs locaux et des universitaires ou personnalités extérieures. L'univers du rugby, les journées de l'eau, la vie et l'oeuvre de Pierre de Fermat, les identités communales, l'âge médiéval, l'agriculture et les campagnes sont autant de thèmes abordés ces dernières années. Ces débats permettent de favoriser la médiation entre local et global, entre particulier et général.

La volonté de réconcilier savant et populaire est au coeur du projet car leur divorce est un danger mortel pour notre société, pour les valeurs républicaines. L'objectif est de construire partout des sujets autonomes qui pensent et agissent par eux-mêmes. La difficulté est bien réelle car notre pays provincialisé et centralisé charrie son cortège de condescendance à l'égard des communautés de base. Il est bien plus simple de cultiver le discours des racines ou encore de consommer espace et air pur !

Le projet bien rôdé, quoique fragile, des Journées de Larrazet démontre que les connaissances les plus hautes et les problématiques les plus neuves sont accessibles à tous pour peu que les organisateurs s'en convainquent eux-mêmes et imaginent les médiations adéquates. 350 personnes ont ainsi participé aux journées "l'âge médiéval" en novembre 1998.

En intervenant sur les deux pôles, le nouveau liant de communauté d'une part et l'ouverture vers l'extérieur, le projet communal s'affranchit aussi bien des mirages de l'agitation volatile et mimétique induite par l'extérieur, que des déterminismes réducteurs du local. " L'identité culturelle s'élabore à égale distance du tout abstrait et du tout enraciné " selon la formule lumineuse de Félix Castan.

Le District de Mantes : au service du bien commun d'un territoire périurbain

Dominique Braye¹

Le District de Mantes a été créé en 1966. Il compte aujourd'hui 8 communes dont Mantes la Jolie et Mantes la Ville qui rassemblent 65 000 habitants, soit 80 % de la population du District.

Le District se veut être un outil au service des communes qui le constituent. Créé dans le but de gérer l'assainissement, il assume aujourd'hui les compétences de gestion des services de logement, de secours et de lutte contre l'incendie, d'environnement... Il a pris en charge les établissements d'enseignement secondaire.

Peu à peu, le District est devenu l'outil privilégié du développement économique et social de la région mantaise.

Doté d'une fiscalité propre, il dispose d'un budget de 400 millions de francs dont 170 sont consacrés à l'investissement.

"L'ampleur des moyens à mettre en œuvre pour développer et promouvoir le Mantois dépassait le cadre strictement communal et nécessitait une action intercommunale au service d'une politique globale d'agglomération." explique Monsieur Braye, Président du District et maire de la commune de Buchelay (2077 habitants).

Les élus du District sont animés par la volonté de gérer le territoire du Mantois au mieux des intérêts de chacune des communes et de l'agglomération. Ainsi, chaque commune, que ce soit Rolleboise qui compte 461 habitants ou Mantes-la-Jolie (45000 habitants) est représentée par deux élus à l'exécutif et par deux délégués au sein de chacune des 8 commissions (équipement, environnement, finances, transports, service de secours et lutte contre l'incendie, enseignement, formation et culture, lutte contre l'exclusion et intégration, et sports).

Il n'est évidemment pas facile de conjuguer les intérêts de communes si différentes. Les habitants des villages des plateaux du Mantois sont très attachés à leur qualité de vie et travaillent pour la plupart à Paris. Leurs intérêts doivent être conciliés, au sein du District, avec ceux des habitants de la cité du Val Fourré, tristement célèbre.

Un projet de développement de l'agglomération mantaise a vu le jour. Le projet " Mantes en Yvelines " consacre

l'essentiel de ses moyens à la ville centre. En effet, tous les élus sont convaincus que ce territoire ne pourra se développer et régler par la même ses problèmes sociaux, qu'en se débarrassant de son image négative. Leur stratégie de moyen terme a pour but de faire du Mantois un territoire attractif pour les entreprises, pourvoyeuses d'activités et donc d'emplois. Elle passe donc par la réhabilitation de la ville centre.

Le District continue évidemment à soutenir les petites communes pour gérer des problèmes particuliers en plus de ceux liés à l'exercice de ses compétences (eau, assainissement, ordures ménagères, transports en commun...).

Les installations commerciales et industrielles sont donc pensées de manière cohérente au niveau du territoire, permettant aux commerces de centre ville de continuer à exister et aux plus petites communes de conserver leur caractère de " poumon vert " de l'agglomération. La prochaine transformation du District en communauté d'agglomération le dotera d'une taxe professionnelle à taux unique et d'un schéma d'organisation. Ces outils faciliteront cette politique de développement économique cohérente du territoire.

Ce fonctionnement au mieux de l'intérêt des communes tient bien évidemment aux hommes qui animent le District. Aujourd'hui, élus districaux et maires sont convaincus de l'intérêt de cette politique. Mais sa pérennité est encore soumise à l'adhésion des conseils municipaux et surtout des habitants à cette démarche intercommunale. Un effort d'information est donc entrepris dans ce sens par certains maires. Ainsi, en 1993, lors du transfert des compétences de collecte et traitements des ordures au District qui a augmenté les impôts intercommunaux, certains ont baissé d'autant les impôts communaux.

D'après Dominique Braye : "loin d'attenter à l'autonomie communale, le District permet aux élus locaux de concevoir et de construire le destin de leurs collectivités et d'en assurer la pérennité. Devenu un des atouts essentiels de l'agglomération, le District urbain de Mantes a les moyens de faire de Mantes-en-Yvelines, ville d'Ile de France, le centre attractif et recherché de toute une région." Il conclut : " l'Europe et le XXIème siècle appartiennent aux collectivités territoriales qui acceptent de réfléchir et d'agir ensemble pour le bien commun ".

¹ Sénateur maire, Président du District de Mantes

Reconversion et développement local à Montceau-les-Mines - Le Creusot

Albert Boudot¹

Pourvoyeurs de nombreux emplois et donneurs d'ordres uniques depuis le milieu du 19^{ème} siècle, la mine à Montceau et la sidérurgie au Creusot maîtrisaient l'ensemble des données économiques, urbanistiques, sociales et culturelles de ces territoires. Quand en 1984, Creusot-Loire disparaît, la mobilisation de tous les secteurs potentiels s'avère nécessaire pour répondre aux besoins à court terme comme le reclassement de milliers de licenciés économiques et préparer le long terme pour réunir les conditions d'un nouveau développement local. 15 ans se sont écoulés et, si ces territoires ont perdu 12% de leur population, ils connaissent un véritable redressement.

La **rupture** malgré son cortège de tragédies s'est avérée nécessaire. S'accrocher au passé, ce qui est bien compréhensible, constitue en effet un obstacle majeur à la mobilisation des énergies. **Les volontés politiques** se sont exprimées par la voix du Premier Ministre de l'époque qui crée les pôles de conversion, relayée par les parlementaires locaux, les maires des communes sinistrées et les préfets de région et de département. Leur engagement était indispensable.

Le regroupement en 1970 des bassins du Creusot et de Montceau en **communauté urbaine** a été un réel atout. Lieu de décision unique en matière urbanistique et économique, la C.U.C.M. qui rassemble 16 communes et 100 000 habitants est un lieu à dimension humaine réunissant une masse critique (matière grise, imagination, diversité) suffisante pour concevoir et mettre en oeuvre des projets à la dimension du défi à relever. Avec une taxe professionnelle de zone unique, la C.U.C.M. a fait l'économie des concurrences intercommunales fratricides que l'on observe trop souvent. Par ailleurs, reconverter un territoire mobilise des **moyens** considérables. L'Europe a été le principal partenaire du pôle de conversion. L'Etat, la Région, le Département interviennent également dans des programmes pluriannuels. Ce partenariat génère une réelle attractivité auprès du secteur privé qui s'implique également.

Mais tout cela ne serait rien sans **l'implication des acteurs locaux**. Il a fallu 6 ans pour mobiliser, concevoir et créer les outils d'un développement nouveau. L'association loi 1901 est le cadre juridique systématiquement utilisé pour cela. La stratégie consiste à privilégier la création de diverses associations assurant chacune la gestion d'un segment d'activité. Regroupant peu de personnes (élus, acteurs économiques, représentants syndicaux, membres de l'administration, d'institutions selon les secteurs concernés) choisies non pas de façon institutionnelle mais pour leur motivation, elles s'adaptent de façon permanente à un

contexte de profondes mutations. Toutes disposent d'un comité technique constitué de chargés de mission qui procèdent aux diagnostics, élaborent un plan d'action soumis pour avis aux conseils d'administration, ensuite proposé aux instances délibérantes pour son financement. Elles sont présidées soit par un élu, soit par un chef d'entreprise.

Considérant le développement local non pas comme une démarche linéaire, mais comme un processus interactif qui nécessite d'investir simultanément dans les secteurs économiques, sociaux, urbanistiques et culturels, les acteurs locaux s'emploient à promouvoir un ensemble de projets s'inscrivant dans ce processus.

Ainsi, l'association Pib Sud qui rassemble les Charbonnages de France, Usinor, Michelin, E.D.F., Framatome, la C.C.I., la D. R.I.R.E. et des associations de développement a permis, à ce jour, l'implantation de 174 entreprises nouvelles, générant 3 600 emplois.

L'association Creusot - Monceau Développement s'emploie, elle, à regrouper les entreprises par filière (mécanique, électrique, électronique, ...). Ces regroupements permettent de répondre à des appels d'offre auxquels aucune entreprise ne pourrait prétendre seule, de réaliser des investissements collectifs pour des matériels de contrôle utilisés conjointement, d'embaucher en commun des techniciens de maintenance, etc. L'association APOR dont le conseil d'administration rassemble les responsables de la C.C.I. et de l'Union Patronale, de l'ANPE et de l'AFPA, de la C.F.D.T. et de F.O. départementales et deux élus a permis, grâce à la mise en oeuvre d'outils particuliers, de reclasser entre 80 et 160 chômeurs chaque année depuis 1991.

D'autres activités telles que l'insertion par l'économie, la recherche - développement, l'accompagnement de créateurs d'entreprise (93 projets se sont concrétisés dans ce cadre en 1998, générant 136 emplois), le développement culturel sont ainsi menées dans cet esprit partenarial... A ce jour 70 projets sont contractualisés pour un montant annuel d'environ 35 M.F.

Malgré tous ces efforts, le territoire de Montceau - Le Creusot est au milieu du gué. Quelques heures suffisent pour supprimer des centaines d'emplois, tandis que des mois d'efforts sont nécessaires pour en créer quelques dizaines.

Démarche de projets, à long terme, persévérance, durée garantie pour les équipes en place, mobilisation de la ressource humaine dans une logique partenariale, évaluation régulière sont les facteurs clés de cette expérience. Et quelles que soient les difficultés rencontrées, c'est l'acquisition collective d'une culture du mouvement qui induit le développement.

¹ chargé de mission auprès du Préfet de Saône et Loire de 1984 à 1995 et vice-président de la Communauté Urbaine Le Creusot Montceau-les-Mines (C.U.C.M.) depuis 1995.

Cadore : le District industriel de la lunette

600 entreprises de lunetterie cohabitent et font vivre ce territoire de haute montagne au nord de Venise. Ensemble, elles maîtrisent 60% du marché mondial et renforcent la cohésion sociale en Cadore.

Jusqu'à la fin du siècle dernier, le Cadore a vécu de l'agriculture et de l'élevage dans des conditions de productivité particulièrement défavorables. La volonté des habitants de rester sur place et leur capacité à imaginer des solutions alternatives dans le cadre de stratégies familiales très solidaires ont permis à ce territoire de se forger un nouveau mode de développement. Depuis 120 ans, à l'initiative de quelques hommes ingénieux, des petites et moyennes entreprises sont créées, dans le secteur de la lunetterie, s'appuyant sur la tradition vénitienne. En effet, jusqu'à la fin de la République, en 1796, Venise a été un des rares lieux d'invention et de production d'instruments d'aides à la vision.

En 1877, le premier de ces hommes, jusque là marchand ambulant, tente de reconstituer le savoir-faire en la matière et crée l'entreprise qui sera le creuset du nouveau développement du Cadore. Ses 7 ouvriers assurent le montage final des lunettes utilisant des montures et des verres importés de France. En 1896, 120 ouvriers travaillent pour l'entreprise qui produit alors les montures qu'elle assemble.

L'essaimage se poursuit sous l'impulsion d'ouvriers formés dans ces premières entreprises qui vont en créer de nouvelles, complémentaires des précédentes. Ils ne sont pas perçus comme des concurrents car ils permettent d'élargir l'offre des produits de lunetterie du Cadore. La première guerre mondiale joue un rôle important dans ce processus, dans la mesure où elle permet à certains ouvriers d'acquérir de nouvelles compétences et de nouer de nouveaux contacts. En effet, l'occupation de la région par les autrichiens amène l'entreprise à s'installer provisoirement à Milan pour produire des lunettes de protection pour les soldats. En 1920, de retour en Cadore, un des ouvriers se lance dans la production de lunettes en plastique ; en 1924, un autre fabriquera des lunettes de Celluloïd.

D'autres essaimages se poursuivent par la suite. Ils s'inscrivent tous dans la même logique d'initiatives d'ouvriers ou de proches bien entraînés, disposant de bons contacts et se lançant sur un créneau particulier, utile à l'ensemble. Avec le temps, étuis à lunettes, ébauches de lentilles, charnières, etc, sont ainsi produits en Cadore.

Après la deuxième guerre mondiale, l'essaimage devient beaucoup plus rapide. En 1956, le district industriel compte 70

entreprises. Aujourd'hui, elles sont 600 et assurent le plein emploi aux habitants du Cadore.

Ensemble, plus compétitives

La création de nouvelles entreprises basée sur la complémentarité avec les précédentes et non uniquement sur l'affrontement commercial, a indéniablement renforcé la compétitivité de l'ensemble.

D'autre part, le très large essaimage d'entreprises a permis de diversifier considérablement la production dans tous les créneaux et segments de production de lunettes et de doter ce territoire d'une très grande capacité d'innovation et d'adaptation au marché. Par les multiples combinaisons possibles entre les produits des entreprises et les possibilités d'adaptation des machines, il est possible de concevoir et de mettre en oeuvre rapidement de nouveaux produits ; ce qu'exige le marché actuel.

Ce réseau de P.M.E. de tailles inégales fonctionne de manière informelle. Si les entrepreneurs du Cadore se sont dotés d'un syndicat professionnel, de centres de formation, de centres de recherche et d'un remarquable musée de la lunette, les relations commerciales entre eux, fondées sur 120 années de co-développement, sont implicites. Cela leur permet d'agir avec souplesse et efficacité à tous les niveaux (dialogue, négociations rapides, fluidité des circuits d'information...).

Une cohésion sociale renforcée

Le développement de ces P.M.E. a permis l'émergence de nouvelles relations sociales implicites à l'intérieur et entre les entreprises. Elles s'appuient sur des références communes construites et enrichies tout au long de ces 120 années. Ainsi, la dimension sociale est très importante dans les décisions prises dans les entreprises ; les ouvriers ont systématiquement la possibilité d'acquérir des compétences et d'évoluer dans leur carrière, etc.

Forts de la nouvelle identité du Cadore, construite au cours de ces 120 années, entreprises et habitants privilégient le projet territorial d'ensemble. Tous en conçoivent une fierté certaine, qu'il s'agisse des entrepreneurs ou des employés.

¹ Source : observatoire européen Leader. (Une partie du Cadore est une zone Leader.)

Rompans avec le fatalisme !¹

Dans un monde où la démocratie est mise à mal, au quotidien, localement, certains entrent en "résistance", pourtant conscients qu'ils ne changeront pas le monde en un jour.

Les démarches présentées dans ce numéro de la Lettre, comme beaucoup d'autres, en particulier en milieu rural, peuvent être le ferment de nouveaux comportements à l'échelle nationale et internationale dans le futur. C'est pourquoi Sol et Civilisation fait le choix de les mettre en lumière pour montrer qu'il n'y a pas de fatalité, pour donner à d'autres l'envie d'agir.

Le phénomène de concentration s'étend aux domaines politique, économique, territorial ou à celui de la formation. Il favorise le développement de la pensée unique et provoque partout de l'exclusion. A ce phénomène dévastateur pour la démocratie, on peut répondre par des actions qui permettent aux hommes de s'associer et d'agir ensemble pour que des territoires, que les esprits chagrins qualifieraient de "perdus" comme celui de Cadore ou du Mantois, puissent devenir des lieux où l'on vit mieux.

Par la diffusion d'informations

Le projet "Parthenay ville numérisée" répond à la demande formulée de plus en plus par nos concitoyens de participer à la vie locale. Certes c'est un projet assez lourd du point de vue financier, mais il a le mérite d'utiliser un outil attractif en particulier pour les jeunes. C'est un outil fonctionnel pour être au fait des débats du Conseil municipal et du Conseil de District. Mais les nouvelles techniques de communication ne sauraient être considérées comme la panacée en matière de démocratie locale. Le Net, à Parthenay, renforce et conforte un long travail de développement local qui n'aurait pas pu voir le jour sans volonté politique affirmée. Sur ce terreau historique, le Net, en permettant l'échange d'informations de toutes natures, favorise le dialogue social et l'émergence de nouvelles activités.

Par des actions dans les communes, lieux privilégiés où se crée le lien social

A Larrazet, c'est le support de l'écrit qui a été choisi. Le Trait d'Union permet à chacun de s'exprimer, à peu de frais. Et c'est bien parce qu'il se situe au niveau de la commune que tous y contribuent. A l'heure où l'existence des communes est remise en cause, cette expérience montre bien que c'est le lieu privilégié où se crée le lien social. C'est là que les citoyens se connaissent, se reconnaissent comme différents et complémentaires et s'autocontrôlent.

Soutenues par la coopération intercommunale

Si les petites communes sont nécessaires à la vie démocratique du pays, elles manquent de moyens. Un regroupement s'impose pour créer les équipements collectifs, gérer les services... La

coopération intercommunale doit alors regrouper des communes autonomes, qui, à égalité de responsabilité, s'engagent, décident et mettent en commun leurs compétences et leurs moyens. Le fonctionnement du District de Mantes est à cet égard exemplaire puisqu'il est un outil au service de communes d'ailleurs très différentes ; chacune, à égalité, y étant représentée.

A contrario, la supracommunalité, elle, délègue des compétences à une structure nouvelle. Si elle accélère les décisions, elle le fait au détriment de l'implication des Conseils Municipaux. Ce transfert de compétences est un danger pour la démocratie locale car il éloigne les citoyens des décisions.

En mobilisant des partenariats public - privé

A Montceau-les-Mines, ce danger a été contourné par le recours systématique à la structure associative. Certes, le pôle de conversion est le fruit de volontés politiques fortes et dispose de moyens financiers importants, mais ces associations de petite taille, souples sont un atout indispensable puisqu'elles permettent de répondre de manière adaptée aux problèmes posés en mobilisant les acteurs locaux concernés. Parce qu'elles ne sont pas de lourds carcans, elles suscitent l'engagement au profit de ce territoire sinistré par la fermeture de Creusot-Loire.

A Cadore aussi, c'est le fonctionnement souple et informel de ce réseau d'entreprises qu'il convient de souligner. Il a fait manifester ses preuves du point de vue de l'efficacité économique et renforce la cohésion sociale en permettant la prise de responsabilité de chacun, ouvriers ou entrepreneurs, vis à vis du territoire.

Une communauté d'hommes, que ce soit une commune, une structure intercommunale ou une entreprise, n'est pas une simple juxtaposition d'individus. Il convient de la construire. Cela suppose certes une volonté forte, des moyens, mais surtout un apprentissage de nouveaux comportements basés sur la confiance réciproque entre acteurs privés et publics et sur des modes de fonctionnement souples. Ainsi, les exemples décrits dans cette Lettre montrent combien la mise en oeuvre d'une gestion en bien commun permet aux hommes de s'associer et d'agir ensemble, chacun étant en position de responsabilité, pour améliorer ensemble leurs conditions de vie et envisager l'avenir. Parce qu'un système économique ou politique ne peut pas aller durablement contre l'intérêt des hommes, ces démarches, qui peuvent être les ferments d'un nouveau système, doivent être soutenues et promues.

¹ Cet article est le fruit de l'analyse produite par un groupe d'acteurs de développement local de Midi Pyrénées, membres du réseau de Sol et Civilisation.

La lettre de Sol et Civilisation

est tirée à 3 300 exemplaires

Directeur de publication : Raymond Lacombe

Secrétaire de rédaction : Carine Lamérand

Maquette : Annie Borgeaud